



# DOSSIER DE PRESSE

Septembre 2012

[www.terredelin.com](http://www.terredelin.com)



## Fiche de présentation TERRE DE LIN

### **TERRE DE LIN, coopérative spécialisée dans le lin textile, ancrée dans la première zone de production de lin textile mondiale.**

TERRE DE LIN est la plus grande coopérative en Europe spécialisée dans le lin textile. 600 agriculteurs adhérents cultivent 10 500 ha (15 % de la production française) sur les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure. Le terroir Haut-Normand de la coopérative se situe dans le principal bassin de production mondiale.

TERRE DE LIN, 240 salariés, 5 sites de production, effectue les activités amont de la filière lin textile :

- Création variétale (Obtenteur des variétés leader du marché)
- Culture du lin textile
- Production de semences (1<sup>er</sup> producteur européen)
- Teillage : extraction de la fibre
- Peignage : préparation à la filature
- Valorisation des anas (fragments de paille) en litière et paillage

TERRE DE LIN maîtrise tous les savoir-faire de l'amont de la filière. Son statut coopératif permet de valoriser de manière durable et équitable la production de ses agriculteurs adhérents.

TERRE DE LIN est un acteur majeur dans l'approvisionnement en fibres de lin.

Sa filiale de commercialisation, TEX NORD, est un des principaux acteurs dans la vente de fibres (15000 à 20000 Tonnes/an) auprès des principaux filateurs mondiaux.

TEX NORD commercialise la production de COMLIN. COMLIN est une union de coopérative entre TERRE DE LIN et 2 autres coopératives de Haute Normandie. La production des 3 coopératives (30 % de la production française) est qualifiée qualitativement suivant les mêmes critères.

TERRE DE LIN est membre de FIMALIN. FIMALIN est un regroupement de professionnels des composites. Le but est de créer une filière spécialisée sur les débouchés composites allant de la culture du lin, à la préparation des fibres et la production de composites.

TERRE DE LIN est impliqué dans la promotion locale du lin. Des visites de tourisme industriel sont organisées tout au long de l'année sur les sites de St Pierre le Viger (76) et Routot (27).

*Contact Presse :*

*Laurent CAZENAVE*

*Tel : 0607968255*

*Laurent.cazenave@texnord.com*

## **Le système coopératif**

**La coopérative appartient aux agriculteurs: ils adhèrent à la coopérative en souscrivant des parts sociales en fonction de l'importance de leur surface de production.**

**Ce sont les coopérateurs qui ont le pouvoir sur le principe "un homme, une voix".**

**Elle est équitable: son but est de valoriser au mieux la production de ces adhérents et de leur redistribuer un revenu équitable suivant la production de chacun.**

**Elle s'impose la transparence. Lors de l'assemblée générale annuelle, l'ensemble des comptes, des orientations et des investissements sont présentés aux coopérateurs. Par leur vote, les agriculteurs valident les décisions stratégiques et élisent leurs représentants au conseil d'administration.**

**Elle porte des valeurs humanistes: Elle perpétue les valeurs de solidarité et d'entre-aide du monde agricole. Elle permet le maintien d'une activité locale et de l'identité de son territoire.**

## **La culture du lin textile est respectueuse de l'environnement**

**Elle est intégrée dans une rotation longue afin d'éviter l'installation des maladies et de permettre une bonne structure des sols.**

**Elle nécessite peu d'intrants.**

**Elle est très rarement irriguée.**

**TERRE DE LIN privilégie des pratiques durables dans la culture du lin, notamment avec :**

- **Le développement des variétés naturellement résistantes aux maladies pour limiter l'usage de produits phytosanitaires**
- **L'utilisation de ficelles en lin pour les travaux de récolte sur les exploitations de nos adhérents au lieu de ficelles plastiques. Cette politique zéro polypropylène dure depuis plus de 30 ans.**
- **Une extraction de la fibre avec des procédés uniquement mécaniques.**
- **La valorisation de tous les sous-produits, les fragments de paille en litière pour chevaux/paillages horticoles et des reliquats de terre en terreau.**

# NOS ACTIVITES

## La création variétale

**Depuis 50 ans, TERRE DE LIN travaille à l'optimisation naturelle du lin textile, ce qui a abouti à l'obtention des variétés de lin les meilleures du marché.**

La méthode employée est appelée la sélection généalogique.

**C'est une méthode traditionnelle et naturelle qui consiste à croiser des variétés différentes dont les critères agronomiques sont intéressants.**

Le croisement a pour but de féconder une variété à l'aide de la seconde. Cette fécondation se fait manuellement en enlevant les pétales avant éclosion de la fleur, afin d'éviter l'autofécondation, car le lin est une plante autogame.

Le pollen de la première variété est récupéré puis déposé sur le pistil de la seconde variété.

Le brassage génétique naturel de cette fécondation est créateur de variabilité. Les graines obtenues par le croisement sont semées à leur tour pendant une dizaine d'années.

Une sélection sur les critères techniques est mise en place : des tests de rendements, de résistance aux maladies comme la fusariose, la brûlure et l'oïdium, de résistance à la verse, de qualité de fibres

**La moitié des surfaces de lin cultivées en France, sontensemencées avec des variétés TERRE DE LIN ALIZEE, DRAKKAR, EDEN et ARAMIS.**

Parallèlement aux lins de printemps, nous développons des lins textiles d'hiver. Semés fin Septembre, leur récolte va être avancée d'un mois par rapport aux lins de printemps. Cette culture permet un étalement du travail et de risques liés à la récolte, une réduction des coûts de récolte et assure une couverture hivernale des sols pour diminuer l'érosion. Les variétés phares sont BOREAL et TOUNDRA

Nous sommes également obtenteur de variétés de lin oléagineux : OLEANE et OMEGALIN

## La culture du lin

Le lin respecte une rotation longue de 6 ans.

Les semis ont lieu entre de mi mars et à mi avril.

**Le lin est une culture qui demande peu d'engrais et peu de produits phytosanitaires. A ce titre sa culture contribue pleinement à la préservation de l'environnement.**

Son cycle végétatif est rapide : une centaine de jours seulement.

La floraison intervient autour du 15 juin. Les capsules contenant les graines vont se former au cours des 15 jours suivant la floraison.

La récolte commence vers la mi-Juillet, les lins vont d'abord être arrachés et ensuite déposés au sol sous forme d'andains par les arracheuses.

Rapidement, après l'arrachage, les lins vont être écapsulés. Les écapsuleuses-batteuses vont reprendre les andains afin de récupérer les graines de lins. Après avoir été triées et traitées, ces graines serviront de semences pour l'année suivante.

**En fonction des conditions climatiques, des caractéristiques des lins semés et des parcelles, les lins vont rester au sol entre 2 semaines et 2 mois pour le rouissage.**

Favorisée par l'alternance de la pluie et du soleil, une action enzymatique dégrade les pectines qui lient les fibres à la paille. Les liniculteurs vont alors retourner les pailles en cours de rouissage pour obtenir un résultat homogène.

A la fin du rouissage, lorsque les pailles sont suffisamment sèches, elles vont être enroulées puis elles seront stockées chez le liniculteur avant leur passage au teillage pour séparer mécaniquement les pailles et la fibre.

## Le teillage

Après la récolte, les pailles de lin sont travaillées tout au long de l'année dans nos usines de teillage. Cette première transformation de la paille a pour but d'extraire les fibres des tiges rouies.

Les pailles sont déroulées et étalées sous forme d'une nappe.

Les pailles sont ensuite broyées. Lors de l'écangage, les fibres sont nettoyées par des tambours, munis de lames de faible épaisseur.

Les fragments de pailles, appelés anas, sont récupérés par aspiration.

Les fibres courtes ou étoupes, moins résistantes, sont récupérées par aspiration sous la teilleuse.

En bout de ligne, les opérateurs font un tri afin d'homogénéiser les lots. Le lin teillé ou fibres longues est conditionné en balles ou en rouleaux d'environ 100 kg.

**Ces fibres longues représentent 20 à 25 % de la plante. Un hectare de lin produit en moyenne 1 500 kg de lin teillé. Leur débouché est principalement textile.**

Les anas et les étoupes sont ensuite séparés par un secoueur. Les anas, qui représentent 50 % de la plante seront valorisés dans la fabrication de panneaux agglomérés ou en litière pour chevaux. Les

étoupes sont destinées au marché textile, aux débouchés techniques ou à la papeterie selon leur qualité.

## **Le peignage**

Le peignage est la seconde transformation du lin. C'est une préparation du lin teillé pour la filature. Les faisceaux de fibres vont être divisés et parallélisés.

**Les fibres vont être divisées de plus en plus finement par des peignes.**

Une pince les saisit et les dépose de manière à ce qu'elles se chevauchent sur une étaleuse. Les fibres sont étirées et entremêlées **pour former un ruban continu pour expédition en filature.**

## **La démarche qualité**

Notre coopérative a pour rôle d'assurer des débouchés durables à nos adhérents. Aussi, Terre de Lin positionne la qualité comme élément central de sa politique de production.

**Terre de Lin est certifié AGRICONFIANCE** depuis 1999. Cette norme est l'adaptation de la norme ISO 9000 version 2000 au monde agricole. Nous pouvons ainsi assurer une traçabilité complète depuis champ au filateur.

Nous procédons ainsi à un management de la qualité sur tous les niveaux de notre production afin d'apporter des améliorations continues.

Notre laboratoire de caractérisation des fibres fait également partie de notre démarche qualité.

Des mesures de finesse et de résistance, ainsi qu'une appréciation de la couleur, sont effectués sur chaque lot de lin produit.

Nous pouvons ainsi proposer ces données à nos clients afin de faciliter leurs mélanges lors de la préparation en filature.

Ces données recoupées forment une base pour la classification qualitative des lots afin de réaliser la péréquation. **Cette classification va permettre le calcul équitable de la rémunération de nos agriculteurs adhérents en fonction de la qualité de leur production**

**Notre politique environnementale sensibilise nos adhérents à l'utilisation de la ficelle lin pour les travaux de récolte des pailles.**

**Depuis maintenant 30 ans, nos adhérents n'utilisent donc plus de ficelle polypropylène.**

Nos terres et nos étoupes en sont exemptes, ce qui évite par la même occasion les problèmes de prises de teinture au niveau du fil ou du tissu.

**Terre de Lin est attachée à préserver le caractère écologique de sa culture.**